



6000
Clients



95% Clients
Satisfaits



CA
7 323 375 €



86
Employés

C'est en 1934 à Paris que naît l'entreprise DUBERNARD fondée par Charles DUBERNARD, ancien Officier des Sapeurs-Pompiers de Paris.

Fortes de ce formidable esprit de corps et d'une expérience unique transmise à travers 4 générations d'anciens Sapeurs-Pompiers, ce sont aujourd'hui leurs descendantes qui perpétuent la tradition et le savoir-faire de DUBERNARD.

En changeant les codes de la fabrication des extincteurs, DUBERNARD a en effet oeuvré dans la production de matériels performants et dotés d'une durée de vie exceptionnelle de 20 ans.

Nous nous engageons à travers nos hommes et femmes de terrain qualifiés, diplômés et soucieux du service rendu, à vous proposer des prestations et des produits haut de gamme, dignes de vos attentes.

Déclinée au service de votre protection incendie notre vision de l'entreprise sera pour vous : l'excellence commerciale, l'engagement clients et l'expertise, en accord avec vos obligations et vos besoins.



Carole-Anne DUBERNARD
Présidente depuis 2013

Un savoir-faire à votre service



1 CONSEIL ET PREVENTION

Votre préventionniste réalise un diagnostic personnalisé de vos risques et besoins. Vous serez conseillé et accompagné pour une protection optimale des personnes et des biens.

2 FABRICATION

Nos extincteurs et produits associés sont fabriqués dans notre usine de Bezons (95). Avec une production flexible et maîtrisée, nous nous engageons à vous fournir des produits de haute qualité garantis 20 ans.

3 LIVRAISON INSTALLATION

L'installation et la mise en service des matériels sont réalisées par des professionnels diplômés afin de vous assurer une prestation de qualité dans les délais exigés.

4 MAINTENANCE DEPANNAGE

Pour les maintenances périodiques planifiées et les dépannages, un technicien diplômé vous est affecté selon une répartition géographique. Sa proximité et sa connaissance de vos installations vous garantiront tranquillité, réactivité et suivi personnalisé.

5 FORMATION

Pour répondre à vos obligations d'employeur et apprendre à votre personnel l'utilisation des matériels installés dans vos locaux, DUBERNARD vous propose des formations sur mesure (manipulation, évacuation, SST...).

Vers l'excellence commerciale



Fabrication
française

Extincteurs
garantis
20 ans

Recyclables
à 96%

Interlocuteur
privilegié

Flexibilité
Réactivité

Techniciens et
préventionnistes
diplômés



Extincteurs Attestation de garantie

20 ans



DUBERNARD est le seul fabricant français à faire bénéficier l'ensemble de ses clients d'une garantie de **20 ans** sur ses extincteurs portatifs ⁽¹⁾.

Cette garantie exclusive est rendue possible par une production entièrement maîtrisée située à Bezons (Val d'Oise) et des choix techniques éprouvés depuis plus de 80 ans :

- des réservoirs en acier pression haute résistance, d'une épaisseur de 2 mm, soit bien supérieure à celle requise par la norme européenne EN3-8,
- des têtes composées uniquement de métal (alliages d'aluminium et acier),
- des raccords en laiton,
- pour les extincteurs à eau, un revêtement intérieur anticorrosion bi-composant haute performance, appliqué par trempage, suivi d'un séchage sur caissons ventilés pendant 24h minimum, assurant une polymérisation uniforme et un durcissement définitif.

Cette garantie est conforme aux limites légales et réglementaires actuellement en vigueur, notamment :

- La Règle R4 de l'APSA, § 4.6 : « Tout extincteur âgé de plus de vingt ans [...] ne sera plus pris en compte dans la conformité de l'installation ».
- La norme NF S61-919 *Maintenance des extincteurs d'incendie portatifs*, annexe A, qui fixe la durée de vie prévue pour un extincteur portatif à 20 ans.

Avec cette garantie, DUBERNARD s'engage à maintenir en service, dépanner, réparer et vérifier ses extincteurs pendant 20 ans. Pour vous, c'est une promesse de robustesse et l'assurance d'être serein à long terme.

En renouvelant vos extincteurs deux fois moins souvent qu'avec nos confrères, vous dépenserez moins, gagnerez un temps précieux, et générerez moins de déchets !



Ensemble, nous bâtissons une relation de confiance.



La Présidente

Carole-Anne DUBERNARD

ligne directe 01 61 04 35 09

carole.anne.dubernard@dubernard.fr

(1) A partir de la date de fabrication indiquée sur la sérigraphie de l'extincteur. Hors pièces d'usure et consommables (tuyauteries, cartouches de gaz, flacons d'additifs...) et dommages causés par une mauvaise manipulation ou utilisation. Sous réserve d'entretien et vérification conformes à la norme française NF S61-919 *Maintenance des extincteurs d'incendie portatifs*. Cette garantie pourrait se trouver modifiée uniquement dans le cadre d'un organisme de tutelle (Ministère, APAVE, AFNOR, APSAD...); dans ce cas, notre responsabilité ne saurait être recherchée.



Maintenance extincteurs et moyens de secours associés

**FICHE
SERVICE**

DUBERNARD vous conseille et vous offre une prestation complète clé en main vous permettant de transformer une obligation réglementaire en atout pour votre entreprise.

Pour les maintenances périodiques planifiées et les dépannages, un technicien diplômé vous est affecté selon une répartition géographique. Sa proximité et sa connaissance de vos installations vous garantiront tranquillité, réactivité et suivi personnalisé.

À votre service

- 15 techniciens polyvalents
- 10 préventionnistes
- 5 contrôleurs qualité
- 3 responsables techniques de certification
- 1 bureau d'études techniques

Moyens matériels

Gestion informatisée des moyens de secours **détaillés par site**

Véhicules ateliers avec dotation individuelle (outillage et stock)

Magasin de pièces détachées (+ de 3000 réf)

Tenues de travail siglées

Atelier mobile pour la maintenance incendie élaboré par notre bureau d'études techniques

Certifications - habilitations

Certification **APSAD**  (référentiel I4 - NF 285)
Service d'installation et de maintenance des extincteurs

Certifications ISO 9001 et 14001
pour l'ensemble des activités et des sites



Techniciens diplômés et habilités :

- CAP AVAE (Agent Vérificateur d'Appareils Extincteurs)
- habilitation électrique (accès aux locaux électriques basse tension pour travaux d'ordre non électrique)
- habilitation ATEX (intervention dans les zones d'atmosphères explosives)
- habilitation UIC niveau 2 (intervention sur les sites classés SEVESO : risques d'incidents majeurs)



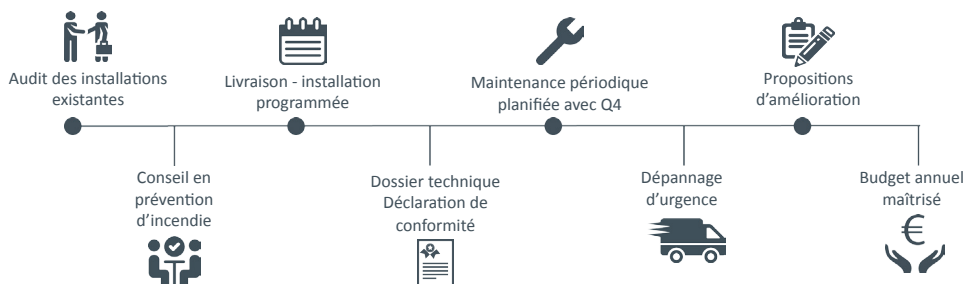
Technicien attitré pour une relation privilégiée et de confiance

Flexibilité et adaptabilité à vos exigences et vos obligations

Conseil et amélioration continue de votre protection incendie

Stock permanent de pièces détachées

Offre globale



En conformité avec l'ensemble des textes régissant la sécurité incendie.

Intervention sur tous types et toutes marques d'extincteurs

identification rapide de la dernière date de maintenance



étiquettes de contrôle avec des macarons millésimés de couleur différente chaque année (traçabilité sur 5 ans)



portatifs
mobiles automatiques pendulaires



plans de sécurité

douches lave-brûlure



bacs à sable



couvertures anti-feu

CONSULTEZ-NOUS !



installation,
mise en service,
déclaration de conformité,
instructions incendie ...



5 bonnes raisons de nous faire confiance

Réactivité

Des maintenances et des dépannages efficaces réalisés rapidement grâce à un stock de pièces détachées toutes marques tous types dans nos véhicules ateliers et dans notre magasin général.

Tranquillité d'esprit : laissez-nous faire !

Votre technicien attitré vous appelle automatiquement chaque année afin de prendre rendez-vous pour votre maintenance annuelle.
Ses interventions sont optimisées grâce à sa connaissance parfaite de vos sites.
Sa préparation du matériel en amont vous garantit une mise en conformité immédiate de votre installation conformément aux exigences réglementaires et assureurs.

Conformité

Le savoir technique, normatif et réglementaire de votre technicien ainsi que la disponibilité immédiate de pièces détachées vous garantissent :
- une prestation de qualité,
- un maintien de la conformité de vos installations,
- la délivrance d'un certificat pour votre assureur (Q4).

Suivi personnalisé

La mise à jour informatique de vos moyens de secours est effectuée après chaque intervention (complément, diagnostic, maintenance, dépannage).
Grâce à l'historique de votre dossier, votre préventionniste et son assistante répondent à vos demandes rapidement et précisément.

Transparence et budget maîtrisé

Lors de la signature du bon de vérification, votre technicien vous explique en détails les opérations effectuées et répond à vos questions.
Nous vous informons 1 an à l'avance des investissements importants à prévoir.
Vous pouvez ainsi budgétiser plus facilement et échelonner si nécessaire les remplacements d'appareils et les maintenances approfondies prévues tous les 5 ans.

Définition

Selon la NF S61-919 «Maintenance des extincteurs d'incendie portatifs», la maintenance est une combinaison d'actions techniques et administratives, y compris des actions de supervision, destinée à maintenir ou à remettre un produit dans l'état dans lequel il peut assurer une fonction requise.
Ces actions sont détaillées par chaque fabricant dans leurs procédures de maintenance.

Intervalles de maintenance et vie utile maximale prévue des extincteurs d'incendie portatifs (NF S61-919 annexe A)

Type d'extincteur d'incendie portatif	Maintenance	Maintenance additionnelle approfondie et renouvellement de la charge	Révision en atelier et renouvellement de la charge	Durée de vie prévue d'un extincteur
à base d'eau	1 an	à 5 et 15 ans	10 ans	20 ans
à poudre	1 an	à 5 et 15 ans	10 ans	20 ans
au CO ₂	1 an	/	10 ans	non fixée

Concernant les extincteurs au halon, la réglementation autorise encore quelques rares exceptions. Pour toute demande relative à ce type de matériel, nous vous remercions de nous consulter pour une étude personnalisée.

Contact

Célia COELHO
Chef de Service
01 61 04 31 14
celia.coelho@dubernard.fr



Fabienne LAURIN
Assistante
01 61 04 31 15
fabienne.laurin@dubernard.fr



Témoignage client

« Je tenais à vous adresser mes vifs remerciements pour la rapidité et la qualité des travaux qui vous ont été confiés. Votre technicien a su faire preuve d'une grande gentillesse tout en se montrant très discret. »